

Un vivier de jeunes engagés à mobiliser : près de 12 000 services civique dans les établissements scolaires

Dans la période de crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons, nous vous invitons à contacter les jeunes en service civique de vos académies et à leur demander de venir relayer les professeurs dans une école ou un établissement scolaire (à proximité de chez eux afin qu'ils n'aient pas à emprunter les transports). Vous pouvez les inviter à accepter cette nouvelle mission les mercredis, samedis et dimanches afin de prêter main forte aux enseignants. Aucun contrat nouveau n'a besoin être signé avec le volontaire ; en revanche, de même que cette mission ne peut être imposée aux professeurs, il vous faudra recueillir le consentement de chaque jeune par une attestation simple (modèle téléchargeable dès demain sur le site de l'agence du service civique).

Un relais de la mission prioritaire par les services départementaux en charge de la vie associative

Une plateforme de mobilisation des Français sur les missions prioritaires à la vie de la nation sera lancée ce week-end. Le relai des professeurs dans la garde des enfants de soignants sera l'une de ces 5 missions prioritaires sur laquelle l'Etat appellera les Français à se mobiliser.

Cet appel sera relayé par les services départementaux à l'ensemble des associations de chaque département, sur les réseaux sociaux ainsi que par des personnalités.

MISSION

Je garde les enfants des soignants dans une école de ma commune.

Objectif de la mission

En cette période de crise sanitaire, il est essentiel que les personnels soignants qui sont en première ligne puissent être aidés dans leur quotidien. Ainsi, les écoles sont mobilisées pour accueillir les enfants des soignants. Si les enseignants et les animateurs volontaires sont mobilisés, un soutien citoyen permettra des repos hebdomadaires – car les soignants travaillent 7 jours sur 7 –, tout en permettant au plus d'enfants possible d'être accueillis.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Je me rends dans une école ou un collège près de chez moi et participe à :

- Animer des séquences avec les enfants notamment de cours et de soutien scolaire ;
- Appuyer les enseignants et animateurs volontaires dans leurs activités.

Lorsque je m'engage à garder de enfants plusieurs jours, je garde les mêmes enfants afin de limiter les risques de diffusion du virus.

Cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures de moins de 70 ans.

Pour me rendre sur site, je me munis de mon autorisation de déplacement et je n'emprunte pas les transports en commun. Sur place, je respecte les règles de sécurité et les gestes barrières afin de me protéger et de protéger les autres. Au moindre doute d'infection, je ne me mobilise pas et je reste chez moi.